

Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre

Numéro 9 (2005)
Varia

Sumi Shimahara

Haymon d'Auxerre

Centre d'études médiévales, Auxerre, 25-26 avril
2005

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Sumi Shimahara, « Haymon d'Auxerre », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* [En ligne], 9 | 2005, mis en ligne le 25 octobre 2006. URL : <http://cem.revues.org/index722.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

<http://cem.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://cem.revues.org/index722.html>

Document généré automatiquement le 03 octobre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Sumi Shimahara

Haymon d'Auxerre

Centre d'études médiévales, Auxerre, 25-26 avril 2005

- 1 Après la fondation des études haymonniennes par E. Riggenschach qui, en 1907, avait découvert Haymon d'Auxerre et indiqué l'essentiel du corpus de ses œuvres¹, il y a déjà eu, à Auxerre, en 1989, un grand colloque sur l'École carolingienne de cette cité². Concluant cette rencontre, Claudio Leonardi soulignait la nécessité d'établir des éditions critiques des œuvres d'Haymon et de prendre plus systématiquement en compte ses sources. Ces pistes ont été, depuis, largement exploitées³ ; l'atelier en a fait un bilan et a proposé de nouvelles directions de recherches.
- 2 La première partie de la rencontre, présidée par **Celia Chazelle**, était consacrée à la **transmission des textes d'Haymon**. L'étude de **Marie-Hélène Jullien** a montré combien le travail patient et minutieux sur les manuscrits pouvait servir à la critique d'attribution, ici pour rejeter une œuvre, le *De corpore et sanguine Domini*⁴. Ce texte court sur l'eucharistie et la transsubstantiation avait été attribué à Haymon par dom Luc d'Achery, à partir d'un manuscrit découvert et décrit par dom Mabillon, contenant un homélaire confectionné à partir du commentaire d'Haymon sur les Épîtres pauliniennes, dans lequel il était inséré sous le titre de *Tractatus Aimonis de corpore et sanguine Domini*. Dès 1723, on considéra ce texte comme le fragment d'un commentaire sur I Corinthiens et non plus comme une œuvre en soi. En 1907, E. Riggenschach mit en doute l'attribution du début de ce passage à Haymon d'Auxerre, y voyant une interpolation tardive cherchant à préciser la doctrine de la transsubstantiation telle qu'elle apparaissait à la fin du traité, cette dernière correspondant en revanche au commentaire d'Haymon sur I Corinthiens. En 1925, J. R. Geiselmann montra que l'interpolation s'inscrivait clairement dans la controverse sur l'eucharistie du milieu du XI^e siècle. En 2004, M.-H. Jullien a redécouvert le manuscrit que personne n'avait plus examiné depuis les Mauristes, et dont la trace s'était perdue : il s'agit du Paris BnF lat. 12304 (P), du XII^e siècle. Elle l'a rapproché d'un autre témoin de ce texte, T (Tours B. M. 114), du XII^e siècle, qui pourrait avoir été l'un de ses modèles. L'analyse des nombreux remaniements de T prouve que les deux premiers tiers du *De corpore* ont été ajoutés après la copie du texte principal. L'examen de ces manuscrits associé à l'analyse du contenu théologique du passage incriminé, qui renvoie indubitablement à la controverse eucharistique de la fin du XI^e siècle, permet de rejeter l'attribution des deux premiers tiers du traité. M.-H. Jullien estime que l'auteur de l'interpolation n'est cependant sans doute pas le réviseur de T, postérieur à la querelle, et émet l'hypothèse que ce dernier, qui a travaillé dans la région de Tours, a peut-être trouvé sa source sur place.
- 3 La communication de **Burton Van Name Edwards** portait sur **la transmission du commentaire d'Haymon sur le Cantique des Cantiques** dont il prépare la première édition critique. L'œuvre est actuellement lisible dans 15 éditions et l'on sait qu'elle a été transmise par au moins 117 manuscrits, dont 114 sont actuellement conservés et identifiés, soit davantage que tous les autres commentaires médiévaux du Cantique des Cantiques. Ce succès important, remarquable surtout pour la fin du Moyen Âge, s'explique en partie par le fait que l'œuvre a été transmise sous le nom d'auteurs prestigieux, tels Bède à partir du XI^e siècle, Augustin, Cassiodore et Origène à partir du XII^e siècle, Bernard de Clairvaux à partir du XIII^e siècle, Hugues de Saint-Victor et Thomas d'Aquin à partir du XIV^e siècle, voire Isidore à partir du XV^e siècle. B. V. N. Edwards a remarqué que de nombreux manuscrits de l'œuvre datant de la fin du Moyen Âge sont d'une écriture très proche de celle des *Chroniques* de Froissart et d'autres ouvrages destinés à des laïcs ; il a émis l'hypothèse que le texte fut copié, à cette époque, pour la lecture privée et laïque. La transmission du texte s'est faite essentiellement

par la voie monastique, en particulier par le réseau de Cluny. Les trois sous-familles qu'il distingue dans une des branches de son *stemma* bifide ont en effet des liens attestés avec cette abbaye : un groupe gravite autour d'Auxerre, le deuxième est proprement clunisien, le troisième se situe dans l'entourage de Guillaume de Volpiano. La deuxième branche du *stemma*, en revanche, s'est développée surtout en Allemagne du Sud. Malgré les cas de contamination et d'interpolation auxquels on peut s'attendre avec une transmission textuelle aussi riche, B. V. N. Edwards a constaté que le texte était dans l'ensemble beaucoup plus stable que celui du commentaire d'Haymon sur les *Épîtres pauliniennes*.

- 4 La deuxième partie de l'atelier, consacrée à l'**exégèse d'Haymon** et présidée par **Mayke de Jong**, a débuté par l'analyse de **la théologie d'Haymon** dans ce même **Commentaire sur le Cantique des Cantiques**, par **Ann Matter**. S'inscrivant dans la ligne proposée par R. MacNally⁵, A. Matter a comparé la théologie d'Haymon à celle de ses contemporains. Elle a montré qu'Haymon se trouvait à la croisée du groupe des pédagogues et fondateurs, liés à la cour des rois ou empereurs francs (Alcuin, Raban et Walafrid Strabon) et de celui constitué par deux exégètes-théologiens nettement novateurs, Jean Scot et Paschase Radbert. A. Matter estime qu'Haymon a été davantage diffusé au Moyen Âge que les cinq exégètes cités et que cela peut s'expliquer par sa position médiane entre les deux groupes qu'elle a distingués. Après avoir signalé la particularité du commentaire d'Haymon sur le Cantique des Cantiques, dans lequel, contrairement à son habitude, il ne fait que de rares et vagues allusions directes aux hérétiques, elle en a montré les aspects traditionnels et novateurs. L'explication a un objectif scolaire clairement affiché. À la suite de Bède, sa source principale, Haymon présente le texte comme un dialogue, mais il est plus systématique que son prédécesseur et insère la forme dialoguée à l'intérieur même de son commentaire. A. Matter relève que cette présentation a eu suffisamment de succès au Moyen Âge pour que des éléments du commentaire d'Haymon soient utilisés comme rubriques dans des Bibles des XI^e-XII^e siècles⁶. D'autre part, Haymon nuance, par rapport à Bède, le personnage de la synagogue, y distinguant les filles de Jérusalem, qui figurent les Juifs convertis au christianisme, fondateurs l'Église primitive ; A. Matter rapproche cela de l'explication ultérieure d'Honorius Augustodensis et de sa perception relativement favorable des Juifs. Enfin, elle a évoqué les liens entre l'exégèse du Cantique des Cantiques et celle de l'Apocalypse⁷. Si le commentaire d'Haymon sur le Cantique des Cantiques fut l'interprétation médiévale de ce livre la plus marquante du Moyen Âge, c'est, selon A. Matter, parce qu'il évoque profondément un thème cher à cette époque : la définition, la croissance, et l'accomplissement de l'Église, dans ce monde et dans le suivant.
- 5 La contribution de **Johannes Heil**, qui ne pouvait être présent, concernant l'**exégèse d'Haymon sur les Épîtres pauliniennes**, a ensuite été lue. J. Heil souligne tout d'abord la présence remarquable de ce texte dans presque toute l'Europe, péninsule ibérique mise à part, et ce durant tout le Moyen Âge ; la diffusion est surtout monastique, même si, à la fin du Moyen Âge, elle atteint les grandes villes. Il signale à ce propos qu'il faudrait étudier le rôle du texte d'Haymon dans les controverses entre hussites et catholiques. J. Heil caractérise ensuite le commentaire : il s'agit d'une synthèse patristique concise, à but pédagogique, mais dont la diffusion en milieu monastique montre que la distinction entre exégèse scolaire et exégèse monastique est erronée. La source principale est ici Claude de Turin, mais Haymon recourt également à Smaragde de Saint-Mihiel, peut-être à Raban, ainsi qu'à plusieurs sources d'origine hispanique⁸. Traitant ensuite du contenu de l'œuvre, J. Heil le qualifie de catéchétique et remarque que ce qui intéresse Haymon, ce n'est pas tant l'histoire que la typologie : il s'agit d'un manuel de réforme, ce qui explique la référence fréquente et négative aux hérétiques et aux Juifs, anti-modèles du chrétien. J. Heil évoque également l'importance du thème de la prédestination, qui pourrait conduire à une datation du commentaire dans la seconde moitié du IX^e siècle, mais, compte tenu de son opinion sur une possible circulation plus précoce du texte d'Haymon, il propose d'y voir plutôt le

témoignage d'un développement de cette question avant que la controverse devienne publique autour de Gottschalk. J. Heil donne ensuite six arguments de nature variée en faveur d'une origine hispanique d'Haymon et évoque de possibles liens entre Haymon et Théodulfe. Enfin, il termine son exposé en parlant de la genèse du texte, dont différents états haymoniens auraient circulé, ce qui expliquerait l'abondance et la précocité des variantes textuelles ; il considère que la rédaction de l'homélaire précéda celle du commentaire, plus lacunaire dans les manuscrits anciens que l'homélaire transmis par Saint-Gall Stiftbibl. 333 du X^e siècle, représentant selon lui la tradition de l'homélaire originel.

6 **Sumi Shimahara** a ensuite présenté trois aspects de *l'Annotation brève sur Daniel d'Haymon*. Le premier concernait la postérité du texte, massivement utilisé par la *Glose*. Son exploitation par Gilbert l'Universel, sans doute responsable de la première étape de la genèse de la *Glose* sur Daniel, est attestée ; cependant, certaines gloses extraites du commentaire d'Haymon furent ajoutées à des étapes ultérieures. Il s'ensuit soit que Gilbert fut responsable de plusieurs états successifs de la *Glose*, soit que *l'Annotation* a été utilisée par différents élaborateurs de la *Glose* au XII^e siècle⁹. Dans tous les cas, la reprise du texte d'Haymon montre que ce dernier a continué à intéresser les milieux scolaires par-delà le IX^e siècle. Grâce à la *Glose*, *l'Annotation* a donc connu un succès indirect bien qu'anonyme. S. Shimahara a caractérisé l'enseignement d'Haymon, qui semble avoir souhaité la diffusion de ses textes ; leur transmission fluctuante est donc sans doute le signe d'une évolution de son travail. Haymon se veut pédagogue : il actualise, clarifie, synthétise sa source principale, Jérôme. Pour autant, ce n'est pas un vulgarisateur : son amour de l'érudition perce tant dans les notices savantes qu'il ajoute à Jérôme que dans ses mises à jour théologiques ou "bibliographiques". Il utilise assez librement ses sources, n'hésitant pas à les infléchir et à les entremêler, les reformulant constamment, peut-être afin de dissimuler le recours à des autorités jugées peu orthodoxes, comme Origène. Ces modifications changent l'orientation du commentaire de Jérôme, et la dernière partie de cette communication s'est attachée à montrer que la vision de l'histoire dont témoigne *l'Annotation* est imprégnée d'une influence augustinienne. Haymon introduit des allusions à la présence concomitante des deux cités dans l'Église mélangée, notamment par l'utilisation renforcée de l'allégorie et de la tropologie. Il en découle un message qu'il adresse à l'Église, celle de son temps comme celle du futur, clamant un idéal de réforme de la société. Critique à l'égard de la puissance terrestre, Haymon considère qu'il appartient à l'élite de l'*Ecclesia* et met en valeur le rôle des moines dans la société. Tout cela pourrait être lié au fait, possible mais non prouvé, qu'il fut oblat.

7 La troisième demi-journée, situant Haymon parmi les savants de son temps, a été présidée par **Louis Holtz** et a débuté avec l'intervention de **Veronika von Büren** sur *le scriptorium d'Auxerre*. V. von Büren a d'abord souligné que le catalogue de manuscrits du IX^e siècle de B. Bischoff, certes partiel, ne mentionne que 13 manuscrits d'origine auxerroise, soit beaucoup moins que la liste informelle qui avait été établie après la rencontre de 1989. Elle a ensuite analysé ce qui a permis de fixer ces manuscrits à Auxerre : il s'agit, la plupart du temps, d'un lien avec Heiric et parfois d'arguments textuels ou paléographiques. Étudiant les éditions carolingiennes du *De re militari* de Végèce, V. von Büren est arrivée à la conclusion qu'un manuscrit¹⁰, provenant de l'entourage de Théodulfe, avait été annoté par Heiric avant de servir de modèle à la famille de ce texte copiée à Reims¹¹, sans doute selon les consignes de Loup. Elle en a déduit que ce dernier fut un homme de cour au service d'Hincmar et qu'il fit produire par le *scriptorium* de Reims les manuscrits dont il avait besoin. V. von Büren a fait remarquer que peu de *scriptoria* sont vraiment documentés, qu'ils sont tous liés au pouvoir et en général à une cathédrale. Rappelant les arguments qui permirent de localiser les quatre maîtres auxerrois à Saint-Germain, elle a considéré que les témoignages les plus sûrs conduisent d'une part à relier tous ces hommes à Heiric, d'autre part à estimer que seul Remi eut une activité d'enseignant attestée à Auxerre, avant de venir la pratiquer à Reims. Elle a ensuite observé que les deux

manuscripts qualifiant Heiric de *magister* ou *praeceptor Remigii* sont d'origine rémoise et qu'il faudrait peut-être comprendre "Heiric maître de Reims" et non "de Remi". V. von Büren a ensuite examiné plusieurs manuscrits liés à Haymon, Heiric et Remi, estimant, à partir de critères textuels ou/et matériels, qu'ils sont liés à Reims. Elle a conclu en proposant deux hypothèses : Haymon ne serait-il pas plutôt de Saint-Vaast d'Arras ? Heiric n'aurait-il pas été maître à Reims ? Signalons que si l'assemblée a, globalement, approuvé la démonstration de l'importance, sans doute sous-estimée jusqu'à présent, de la circulation des manuscrits et des hommes, voire du rôle de Reims, les deux hypothèses finales et en particulier celle qui concerne Haymon ont fait, dans l'ensemble, l'objet de beaucoup de réserves.

- 8 **Pierre Boucaud** a ensuite montré ce que le *Commentaire sur I Corinthiens d'Haymon* devait à celui de **Claude de Turin**, et ce qui l'en distinguait. Après avoir rappelé que la période carolingienne avait renouvelé l'exégèse de ce texte, il a souligné que Claude de Turin était le premier auteur carolingien à l'avoir expliqué de façon continue. Parmi les 55 œuvres auxquelles Claude a puisé, P. Boucaud a distingué celle d'Irénée de Lyon — davantage utilisée par les auteurs carolingiens qu'on ne l'a dit —, que Claude semble être le premier auteur médiéval à exploiter, et ce abondamment. Après avoir rappelé qu'un des six manuscrits de son explication sur les Épîtres pauliniennes se trouvait à Auxerre au IX^e siècle, P. Boucaud a montré que Claude est bien la source d'Haymon non seulement sur I Corinthiens mais aussi sur Romains, en particulier pour le fameux commentaire de Romains 3, 7 où Haymon évoque les trois ordres de la société, puisant chez Claude l'association de la tripartition romaine et du tribut. Il a relevé une centaine de parallèles entre les deux commentaires sur I Corinthiens, puis a montré que l'explication d'Haymon fait appel à des domaines plus variés que celle de Claude : ajout de sources hagiographiques, présence plus forte de la grammaire et de la pratique de la *quaestio*, utilisation du *De uita contemplatiua* de Julien Pomère, voire du commentaire sur l'Écclésiastique de Raban qu'Haymon avait demandé au comte Conrad. P. Boucaud a souligné le désir d'actualisation et de synthèse d'Haymon, qui se fait cependant prolix sur des points de théologie que Claude n'avait pas abordés, ou à peine : unicité de la déité selon la formule utilisée par Hincmar dans son traité daté de 853-854, intérêt pour le problème de l'âme discuté à partir de 850, insistance sur l'unité du corps du Christ, parallèlement au débat des années 840-855 et enfin engagement explicite concernant la maternité virginale de Marie, révélant une sensibilité à la spiritualité mariale, ce qui renvoie au contexte théologique du milieu du IX^e siècle et qui constitue une nouveauté dans la tradition des commentaires latins des Épîtres pauliniennes. P. Boucaud estime donc qu'Haymon a réélaboré la synthèse de Claude non seulement parce que ce dernier fit l'objet d'une méfiance croissante à partir des années 840, mais aussi parce que les débats théologiques du milieu du IX^e siècle nécessitaient une actualisation de son texte.
- 9 Enfin, **Caroline Chevalier-Royet** a exposé la méthode et les résultats de son enquête en cours sur **la révision biblique de Théodulfe et son utilisation dans l'exégèse carolingienne**. Soulignant d'abord combien il est difficile d'affirmer l'existence d'un texte théodulfien¹², elle a présenté les résultats du sondage sur les trois premiers chapitres de I Samuel qu'elle a effectué à partir de la Bible de Saint-Germain¹³ : elle y a remarqué une forte influence des manuscrits hispaniques et une compréhension inégale de l'hébreu, ce qui pourrait laisser supposer la collaboration non pas d'un mais de plusieurs hébraïsants. C. Chevalier-Royet a rappelé les indices externes d'utilisation d'une Bible de Théodulfe¹⁴, puis a relevé les lieux variants significatifs et a précisé que Théodulfe reprenait presque le total de la centaine d'interpolations dont les livres des Rois avaient fait l'objet¹⁵, à la différence des autres Bibles carolingiennes. Enfin, elle a appliqué cette grille de critères aux commentaires sur I Samuel de Claude de Turin et d'Angelome de Luxeuil. Cela n'a donné aucun résultat significatif pour Claude. Pour Angelome en revanche, elle a compté 22 % de variantes correspondant à celles de Théodulfe contre 70 % s'accordant avec le texte alcuinien. De plus, Angelome

mentionne deux leçons explicitement fondées sur l'hébreu qu'on retrouve chez Théodulfe certes, mais aussi dans les *Questions sur Samuel* du pseudo-Jérôme, qu'Angelome utilise comme sources de son commentaire et dont l'auteur serait peut-être, finalement, l'annotateur hébraïsant de la Bible de Saint-Germain : il aurait travaillé sur cette dernière indépendamment de Théodulfe, après lui. C. Chevalier-Royet estime donc qu'il est difficile, pour le moment, de conclure à une utilisation de la révision théodulfienne par les exégètes carolingiens, surtout quand leur œuvre n'a pas fait l'objet d'édition critique ; seules les *Gloses bibliques* de Jean Scot témoignent actuellement d'un tel usage¹⁶. C. Chevalier-Royet émet l'hypothèse que le caractère cumulatif du travail de Théodulfe, qui lui conférait un aspect inachevé et rendait son utilisation complexe, a pu dérouter ses contemporains et freiner son usage.

10 La dernière demi-journée, présidée par **Michel Sot**, a débuté par la présentation que **Laurence Mellerin** a faite de la base de données mise en œuvre par l'**Institut des Sources Chrétiennes** afin de centraliser les informations concernant les recherches éditoriales sur les auteurs susceptibles d'être publiés dans la collection.

11 Elle s'est poursuivie par une table-ronde dont le premier aspect a porté sur les questions **d'édition**. La discussion a montré, sans surprise, que la liste de manuscrits transmettant l'œuvre d'Haymon évolue beaucoup¹⁷ ; l'éventuelle **mise à disposition de listes de manuscrits sur internet** a donc été évoquée. Le problème de **l'édition du Commentaire sur les Épîtres pauliniennes** a été abordé dans ce cadre : tout le monde est d'accord pour considérer que ce travail serait le bienvenu, compte tenu de l'importance du texte, mais qu'il est titanesque¹⁸. Deux propositions ont été faites : commencer par éditer à partir des manuscrits les plus anciens (IX^e-XI^e siècles) et effectuer ce travail de façon collective et électronique.

12 Dans un deuxième temps, les participants ont tenté de caractériser l'œuvre d'Haymon. Son aspect scolaire a conduit à s'interroger sur le **texte biblique** qu'il utilise. Dans son commentaire sur Daniel, quelques indices très ténus pourraient faire penser à une utilisation de la recension théodulfienne, sans qu'il soit possible de conclure fermement. Il faudrait donc élargir cette recherche aux autres textes d'Haymon qui font l'objet d'éditions critiques. Les traits saillants de sa **théologie** montrent qu'Haymon fut sensible aux controverses du milieu du IX^e siècle¹⁹. A. Matter a souligné que leur étude précise pourrait servir à dater ses commentaires les uns par rapport aux autres. L'intérêt pour l'hérésie et le désir de réforme qu'Haymon exprime semblent être une clé de compréhension de son œuvre. À propos de la **situation d'Haymon dans le "réseau" carolingien**, la nécessité d'une meilleure prise en compte de la circulation des hommes, des idées et des manuscrits a été soulignée.

13 Le troisième aspect abordé a été la **biographie** d'Haymon. Quelques arguments s'opposant à la datation haute que suggérait J. J. Contreni²⁰ ont été avancés. La proposition de J. Heil concernant l'origine hispanique d'Haymon a été accueillie avec quelques réserves. Étant donné que ni J. J. Contreni ni J. Heil n'ont pu être présents à l'atelier, il n'y a pas eu de discussion à cette occasion, mais nous pouvons tenter de la mettre en œuvre grâce à internet.

14 Enfin, le dernier point traité concernait la **postérité** d'Haymon. La **diffusion** de son œuvre paraît en général monastique, elle s'effectue fréquemment par le réseau clunisien, mais aussi par Reims, selon V. von Büren, et assez souvent Trèves, selon B. Edwards. D. Iogna-Prat, relayant J. Heil, a insisté sur l'intérêt d'une étude de la **réception** du *Commentaire sur les Épîtres pauliniennes* d'Haymon dans le cadre de la controverse autour de Jean Huss ; cela pourrait faire l'objet d'une thèse.

15 Sans prétendre à l'exhaustivité, l'atelier a donc proposé plusieurs pistes de recherche que nous croyons pouvoir être fructueuses. Puissent-elles effectivement et assez rapidement être mises en œuvre !

- 1 E. Riggenbach, *Historische Studien zum Hebräerbrief, I : Die ältesten lateinischen Kommentare zum Hebräerbrief*, "Forschungen zur Geschichte, des neutestamentlichen Kanons", 8, Leipzig, 1907.
- 2 *L'École carolingienne d'Auxerre, de Muretach à Remi (830-908). Entretiens d'Auxerre 1989*, publiés par D. Iogna-Prat, C. Jeudy et G. Lobrichon, Paris, 1991.
- 3 Des éditions critiques des commentaires d'Haymon sur la Genèse, le Deutéronome, le Cantique des Cantiques, Isaïe, Daniel, Osée et les Évangiles sont en cours, munies de leur indispensable apparat des sources. Marie-Hélène Jullien dépouille et classe tous les manuscrits susceptibles d'être d'Haymon, préparant le travail pour de nouvelles éditions, et Veronika von Büren a poursuivi les travaux sur le *scriptorium* d'Auxerre. Enfin, plusieurs chercheurs étudient des textes particuliers d'Haymon selon la méthode comparative préconisée par Claudio Leonardi.
- 4 Édité dans la PL 118.
- 5 R. E. MacNally, *The Bible in the Early Middle Ages*, Westminster, 1959.
- 6 Voir, par exemple, la Bible qui se trouve dans Valenciennes BM 10 (du XII^e siècle) et présente au f. 113 une paraphrase du commentaire d'Haymon sur Cantiques 1, 1 en guise de rubrique initiale.
- 7 Les deux livres bibliques traitent du triomphe final de l'Église et de son mariage avec le Christ à la fin des temps.
- 8 Les *Étymologies* d'Isidore, le *Prognosticon* de Julien de Tolède, Julien Pomère et les mythographes du Vatican.
- 9 Soit encore que le manuscrit considéré par B. Smalley comme donnant le texte primitif, Saint-Omer B. M. 220, ne transmette pas le premier texte mais témoigne et qu'il ait supprimé des gloses ; mais cela paraît très peu probable.
- 10 Bern Burgerbibliothek 280.
- 11 La famille δ représentée notamment par Vat. Pal. Lat. 1572 et sa copie directe Vat. Lat. 4493.
- 12 Et ce en dépit de caractéristiques codicologiques très nettes : les six Bibles conservées donnent des leçons différentes, correspondant aux étapes variées de la collecte d'un grand nombre de témoins dont Théodulfe cumula les variantes.
- 13 Paris BnF lat. 11937. Cette Bible a été choisie parce que G. Dahan pense qu'il s'agit de l'exemplaire de travail de Théodulfe : le manuscrit est peu soigné mais davantage glosé que les autres. I Samuel a été choisi d'une part parce que c'est un des livres bibliques qui présente le plus grand nombre de problèmes textuels, donc de lieux variants significatifs potentiels, d'autre part parce qu'il a été très commenté à l'époque carolingienne.
- 14 Ordre des livres bibliques, présence de Baruch, du psautier *iuxta Hebreos*, rejet de certains livres apocryphes, existence, donc influence potentielle de l'appendice des deux Bibles de luxe conservées (Paris BnF lat. 9380 et Le Puy-en-Velais, Cathédrale Notre-Dame 1).
- 15 Au VI^e siècle, en Italie.
- 16 Édition et démonstration de l'utilisation de la recension théodulfienne dans J. J. Contreni et P. O. Neill, *Glossae divinae historiae, The biblical Glosses of John Scottus Eriugena*, Florence, 1997.
- 17 En plus des recherches des éditeurs de texte d'Haymon, M. H. Jullien a évoqué son travail concernant les Épîtres pauliniennes et les homélies sur ces mêmes Épîtres, V. von Büren a signalé un témoin important et jusqu'à présent négligé pour le commentaire sur Isaïe ; deux personnes absentes nous avaient fait part de leurs travaux : C. Giraud a trouvé un nouveau témoin des *Scolia Quaestionum* et M. Gorman publie différents articles concernant les commentaires d'Haymon sur Ézéchiël, les Épîtres aux Corinthiens de Claude et donc, secondairement, d'Haymon, ainsi que les évangiles de Matthieu, Marc et Jean. La question d'éventuels commentaires sur les Épîtres canoniques et les Actes des Apôtres a été posée. S. Shimahara a posé la question de l'existence de parallèles entre les gloses bibliques rassemblées par Heiric sous le nom d'Haymon et les commentaires de ce dernier (absents pour le commentaire sur Daniel ; à examiner pour les autres textes).

18 En raison de la longueur du texte, du grand nombre de manuscrits, de la complexité de la tradition textuelle et de la difficulté à décider de l'authenticité des variantes.

19 Il s'agit surtout des débats sur la prédestination, l'eucharistie, la maternité virginale de Marie, l'âme, l'unicité de la déité.

20 Voir "By lions, bishop are meant ; by wolves, priests : history, exegesis and the carolingian church in Haimo of Auxerre's Commentary on Ezechiel", dans *Francia* 29/1 (2002), p. 29-56.

Pour citer cet article

Référence électronique

Sumi Shimahara, « Haymon d'Auxerre », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* [En ligne], 9 | 2005, mis en ligne le 25 octobre 2006. URL : <http://cem.revues.org/index722.html>

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Index géographique : France/Auxerre